

2KB
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 45 allée de Boutaut – 33520 BRUGES
SIRET : 937 566 651 00017

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 1er Juillet 2025 à 11h00, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur KACEL Aïssa (Président et Associé)
- Monsieur KACEL Ammar (Associé)
- Monsieur BEN YOUSSEF Raouf (Associé)

Agissant en qualité de seuls associés se sont réunis afin de donner leur accord sur l'ordre du jour suivant :

- Cession de 33 actions détenues par Monsieur KACEL Aïssa à Monsieur KACEL Ben, né le 10 juillet 2004 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant 13 rue Jean Mermoz à Bassens (33530).

A cet effet, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

I - CESSION DE 33 ACTIONS DETENUES PAR Monsieur KACEL Aïssa à Monsieur KACEL Ben.

Cette décision est acceptée à l'unanimité par les associés,
Le montant de la vente soit 10 euros par actions est accepté à l'unanimité.
Le montant global de la vente est donc de 330 euros ;

II – DEMISSION DU PRESIDENT SORTANT

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur KACEL Aïssa à compter du 1er juillet 2025. Il est déchargé de ses fonctions et obtient quitus entier et définitif pour la gestion accomplie.
Résolution adoptée à l'unanimité.

III – NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Les actionnaires nomment Monsieur KACEL Ben, demeurant 13 rue Jean Mermoz à Bassens (33530), en qualité de président, sans limitation de durée.
Résolution adoptée à l'unanimité.

IV – MODIFICATION DES STATUTS

Cette décision est acceptée à l'unanimité par les associés.

L'ordre du jour étant terminé l'assemblée prend fin à 12h30.

Mr KACEL Aïssa,



Mr KACEL Ammar,



Mr BEN YOUSSEF Raouf,

